

Au vu de son succès, le Pass Santé Jeunes est reconduit pour l'année 2025-2026 en PACA



Le dispositif du Pass Santé Jeunes a été mis en place par la [Région Sud](#) pour permettre aux 15-26 ans un accès gratuit à des prestations chez des professionnels de santé et psychologues libéraux. Les demandes pour l'année 2025-2026 seront ouvertes le 15 septembre.

« Parce que la santé de notre jeunesse ne doit jamais attendre, la Région Sud met à votre disposition le Pass Santé : des consultations gratuites et anonymes, de la contraception en passant par un suivi psychologique, prenez soin de vous ! », a déclaré Renaud Muselier, président de la Région.

Pour l'année 2024-2025, 20 000 demandes ont été effectuées. Ce pass restera effectif jusqu'au dimanche 31 août. Les demandes pour l'année 2025-2026 se feront à partir du lundi 15 septembre via le site ou l'application [Pass Santé Jeunes Région Sud](#).



Écrit par Vanessa Arnal-Laugier le 19 août 2025

Un dispositif pour qui et pour quoi ?

Le Pass Santé Jeunes est dématérialisé depuis 2013. Il se présente sous la forme de 12 e-coupons qui permettent d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé et les psychologues libéraux. Ce pass peut notamment être utilisé dans le cadre de la vaccination contre le papillomavirus, un suivi psychologique, la contraception, une consultation médicale, ou bien des analyses biologiques.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut avoir entre 15 et 26 ans, être inscrit dans un lycée, dans un centre de formation d'apprentis (CFA), dans un établissement de formation sanitaire et sociale, dans un établissement d'enseignement supérieur, dans une mission locale, à Pôle Emploi, ou bien être en stage de formation professionnelle, en contrat de professionnalisation, en contrat Emploi d'avenir, ou encore au service civique en PACA.